

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de produit

Désignation Commerciale	KASIL® 2130 Potassium Silicate Solution
Autres noms	Solution de silicate de potassium
N° CAS	1312-76-1

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation identifiée	Produit chimique industriel à usage courant pouvant être utilisé dans un large éventail d'applications. Agent adhésif ; Agent pour concentrer les poussières ; Retardateur de flammes ou d'empêcher de flamme ; Agent de flottation ; Stabilisateur ; Agent de contrôle de la viscosité
Utilisations déconseillées	Rien de connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société	National Silicates 429 Kipling Ave Toronto, ON M8Z 5C7
------------------------------	--

Téléphone:	416-255-7771
------------	--------------

E-mail:	sds.uk@pqcorp.com
---------	-------------------

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Tél. d'urgence	National Silicates 416-255-7771 USA CHEMTREC 1-800-424-9300 (24 hrs)
----------------	---

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS	Eye Irrit. 2 Catégorie 2 Skin Irrit. 2
--------------------	---

Résumé des risques	Alcalin.
--------------------	----------

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention(s) d'avertissement	Attention
Mention(s) de danger	H319: Provoque une sévère irritation des yeux. H315: Provoque une irritation cutanée.
Mention(s) de mise en garde	P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P264: Se laver (mains et la peau exposée) soigneusement après manipulation. P303+P361+P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher. P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3 Autres dangers

Sèche et forme une pellicule vitreuse qui est très coupante. Un déversement de matériel sera glissant. Peut endommager la vitre si non nettoyé immédiatement.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants	%W/W	N° CAS
Acide silicique, sel de potassium ; Silicate de potassium	30	1312-76-1
De l'eau	70	7732-18-5

SECTION 4: PREMIERS SECOURS

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux	Rincer avec une solution oculaire ou de l'eau claire en maintenant les paupières écartées pendant au moins 15 minutes. Alerter immédiatement un médecin.
Contact avec la Peau	En cas de contact de la substance avec la peau, laver à grande eau. Si des symptômes apparaissent alerter un médecin.
Inhalation	Retirer le sujet de la zone exposée, le tenir au chaud et au repos. Alerter un médecin.
Ingestion	Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à l'eau et faire boire 200-300ml d'eau. Alerter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Alcalin.
La toxicité du silicate de potassium dépend du rapport de la masse de silica sur celle de l'alcalin et du pH.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Alerter immédiatement un médecin.

SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'Extinction Appropriés Moyens d'extinction usuels. Eteindre l'incendie avec de l'eau pulvérisée, de la mousse ou de la poudre chimique.

Moyens d'extinction à Proscrire Rien de connu.

5.2 Dangers particuliers Non applicable. Non combustible.

résultant de la substance ou du mélange

5.3 Conseils aux pompiers Aucun.

SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTEL

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un vêtement de protection approprié. Porter un appareil de protection des yeux/du visage.

Voir Rubrique: 8.2

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement Empêcher toute contamination du réseau des eaux usées, égouts ou cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage Précaution - Les déversements peuvent être glissants. Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Placer dans un conteneur pour élimination ou récupération.

6.4 Référence à d'autres sections Consulter Aussi les Section 8.

SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Éviter la formation de brouillards. Pratiquer une ventilation adéquate.

Faire en sorte que les systèmes de rinçage oculaire et les douches de sécurité se trouvent à proximité du lieu de travail.

Consulter Aussi les Section 8

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités A placer dans une cuve de rétention convenable.

Récipients à proscrire: Do not store in aluminum, fiberglass, copper, brass, zinc or galvanized containers.

Ne pas laisser le produit geler. Maintenir à une température n'excédant pas (°C): 50

Consulter Aussi les Section 10.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Non disponible.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Paramètres de contrôle

SUBSTANCE.	Limites d'exposition sur le lieu de travail
Acide silicique, sel de potassium	Aucune Limite d'exposition attribuée. Une limite d'exposition de 2 mg/m ³ (15 min TWA) est recommandée par analogie avec hydroxyde de potassium (UK EH40).

8.2 Contrôles de l'exposition Porter un équipement de protection conformément aux bonnes pratiques d'hygiène de travail. Ne pas manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Privilégier des mesures techniques appropriées pour la prévention ou le contrôle de l'exposition. Les mesures doivent tenir compte du confinement du procédé ou du personnel, de la ventilation mécanisée (brassage et extraction) et le contrôle des conditions du procédé.

8.2.2 Protection Individuelle

Protection respiratoire

Porter un appareil respiratoire approprié si une exposition à des niveaux supérieurs à la valeur limite d'exposition sur le lieu de travail est probable.

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection (EN 166).

Protection de la peau

Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

Gants en plastique ou en caoutchouc.

Porter des vêtements de protection résistants aux alcalines.

8.2.3 Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Le danger principal du silicate de potassium est l'alcalinité. Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide . Pratiquement incolore.
Odeur	Inodore.
seuil olfactif (ppm)	Non applicable.
pH	Alcalin. 11-12
Point de Congélation (°C)	Pas de données.
Point de fusion (°C)	Non applicable.
Point/Intervalle d'ébullition (°C)	100
Point d'éclair (°C) [Closed cup/Coupe fermée]	Non applicable.
Taux d'évaporation	Non applicable.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de Vapeur (Pascal)	Non applicable.
Densité de Vapeur (Air=1)	Pas de données.
Masse volumique (g/ml)	1.27 g/cm ³ (20°C), 30.9° Be, 10.60 lbs/gal
Solubilité (Eau)	Miscible.
Solubilité (Autre)	Pas de données.
Coefficient de Partage	Pas de données.
température d'auto-inflammabilité (°C)	Non applicable.
Température de décomposition (°C)	Non applicable.
Viscosité (mPa.s)	Pas de données.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés Comburantes	Non applicable.
9.2 Autres informations	Pas de données.

SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité Voir Rubrique: 10.3

10.2 Stabilité chimique Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

En cas de soudure à l'arc sur un récipient contenant ce silicate en solution, s'assurer que le risque d'explosion est contrôlé lors de la production d'hydrogène par électrolyse de la solution. Les solutions aqueuses réagissent avec l'aluminium, le zinc, l'étain et leurs alliages en dégageant de l'hydrogène qui peut former un mélange explosif avec l'air. Peut réagir violemment s'il est en contact avec les acides. Peut réagir avec les résidus du sucre pour former du monoxyde de carbone.

10.4 Conditions à éviter

Voir Rubrique: 10.3

10.5 Matières incompatibles

Voir Rubrique: 10.3

10.6 Produit(s) de

Rien de connu.

Décomposition Dangereux

SECTION 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Ingestion

Les symptômes de toxicité sont dus à l'alcalinité élevée du produit. La matière provoque une irritation. DL50 orales (rat) >5000 mg/kg poids corporel

Inhalation

Les symptômes de toxicité sont dus à l'alcalinité élevée du produit. Les pulvérisations peuvent provoquer une irritation Inhalation LC50 (rat) >2.06 g/m³

Contact avec la Peau

Provoque une irritation cutanée. Cutanée DL50 (rat) >5000 mg/kg poids corporel

Contact avec les yeux

Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer de graves dommages aux yeux.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritant pour la peau.

Lésions oculaires

Peut provoquer de graves dommages aux yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation

Pas sensibilisant. Non classé

Mutagénicité

Négatif. Pas de preuve de génotoxicité. In vitro/in vivo négatif .

Cancérogénicité

Négatif. Pas d'alertes structurelles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé Aucun effet important ou danger critique connu sur la fertilité ou le développement.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique

Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Non classé. NOAEL oral (rat) 159 mg/kg poids corporel/jour

Danger par aspiration

Non classé

SECTION 12: INFORMATIONS ECOTOXICOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Poissons (Leuciscus idus) CL50 (48 heures) >146 mg/l
Invertébrés aquatiques: (Daphnia magna) CE50 (24 heures) >146 mg/l

12.2 Persistance et dégradabilité

Inorganique. Les silicates solubles par dilution se dépolymérisent rapidement en des espèces moléculaires non caractérisables à partir du silica naturel dissous.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Inorganique. La substance n'a pas de potentiel de bioaccumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable.

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB Pas classé comme PBT ou vPvB.

12.6 Autres effets néfastes L'alcalinité de ce matériau va avoir un effet local sur les écosystèmes sensibles aux changements de pH.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1 Méthodes de traitement des déchets La décharge de ce produit vers l'usine de traitements des eaux usées dépend des règlements locaux dans le respect du contrôle du pH. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14.1 numéro ONU, Non applicable.
14.2 Désignation officielle de transport Non applicable.
14.3 Classe(s) de danger pour le transport Non applicable.
14.4 Groupe d'emballage Non applicable.
14.5 Dangers pour l'environnement Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Récipients à proscrire: Aluminium
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut TSCA: Inscrit/Inclus.

Statut AICS: Inscrit/Inclus.

Statut DSL/NDSL: Inscrit/Inclus.

Classification allemande de risque pour l'eau. Numéro d'identification du produit 1316, WGK classe 1 (faible risque pour l'eau).

15.2 Évaluation de la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été effectuée par le fournisseur pour la substance ou le mélange.

SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Les données exposées dans cette fiche de sécurité sont issues d'information appartenant à la société PQ Corporation ou obtenue d'une façon légitime par l'appartenance aux organisations professionnels ou autres accords. Ceci inclus les données relatives à la toxicité, écotoxicité, DNEL, PNEC's et autres informations dans la fiche de sécurité et la partie annexe.

Révision de cette FDS 01/2020

Sections contenant des révisions ou mises à jour: 2 , 3 , 11

L'INFORMATION SUR CETTE FICHE SIGNALÉTIQUE EST BASÉE SUR LA MEILLEURE INFORMATION DISPONIBLE ET EST DONNÉE DE BONNE FOI. TOUTEFOIS, NATIONAL SILICATES N'ACCEPTÉ AUCUNE RESPONSABILITÉ, EXPLICITE OU IMPLICITE, EN CAS DE DOMMAGES, QUELQUE EN SOIT LA NATURE OU L'ÉTENDUE, SUITE À L'USAGE DE CE DOCUMENT. LES LOIS SONT SUJETTES À DES CHANGEMENTS ET PEUVENT VARIER D'UN ENDROIT À UN AUTRE. IL EN EST LA RESPONSABILITÉ DE L'UTILISATEUR DE S'ASSURER QUE SES ACTIVITÉS SONT CONFORMES AUX LOIS FÉDÉRALES, PROVINCIALES ET LOCALES. L'UTILISATEUR EST RESPONSABLE DE DÉTERMINER SI LE PRODUIT CONVIENT À L'USAGE QU'IL VEUT EN FAIRE.